

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

TROISIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

DUODI 12 Vendémiaire.

(Ere vulgaire)

Vendredi 3 Octobre 1794.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

De New-Yorck, le 30 juillet.

Différentes lettres d'Albany nous apprennent que les Français habitans du Canada sont déterminés à secouer le joug britannique au premier moment favorable : ils ont déjà rassemblé des magasins particuliers d'armes & de munitions ; ils attendent avec impatience que leurs frères de France & des États-Unis viennent coopérer avec eux à cette grande révolution qui doit consolider la liberté de toute l'Amérique septentrionale. Comme il y a plus de 20 mille citoyens des États-Unis établis dans le Haut-Canada, & que tous concourront ensemble avec énergie à cette grande entreprise, le succès ne peut en être ni incertain ni éloigné.

Un citoyen homme de foi, revenu du Canada, rapporte que les chefs des nations sauvages font de fréquentes visites au gouverneur anglois Limcoë, & qu'ils lui apportent des chevelures de citoyens des États-Unis. Ce gouverneur, pour les encourager dans ces massacres, leur paye une guinée la pièce. Ce même citoyen ajoute que les agens des États-Unis vers les frontières du Canada ne peuvent plus faire aucune opposition, & que les anglais sont occupés par-tout à élever des forts & à faire des levées d'hommes pour disputer aux États-Unis les limites reconnues entre les deux puissances.

D'autres lettres nous apprennent que le solliciteur général a été envoyé à Montréal par le gouverneur lord Dorchester à l'effet de mettre à exécution le bill d'Aubaine passé à Québec par l'Assemblée législative, & que tous ceux qui refuseront de jurer fidélité au roi Georges, seront emprisonnés ou contraints de quitter le pays ; en conséquence de ses ordres, plusieurs familles sont déjà passées dans le territoire des États-Unis, où elles ont reçu un accueil fraternel & hospitalier.

La politique de Pitt est bien aveugle & bien imprévoyante si elle ne conçoit pas que ces violences & ces atrocités exercées devant la porte du sol de la liberté sont de la plus dangereuse conséquence pour les possessions éloignées du territoire de la Grande-Bretagne. Cependant les émigrations immenses des trois royaumes devraient mettre en garde le ministère britannique contre son penchant naturel d'exercer un despotisme si peu réfléchi.

Quelques papiers arrivés à Philadelphie de la Martinique

qui ont quitté cette isle le 14 du courant (juillet), rapportent que malgré toutes les précautions prises par les anglais pour cacher ce qui se passe à la Guadeloupe ; ils ont su que les français avoient à la Basse-Terre 1500 hommes de troupes de ligne & 200 canonniers ; que les anglais ont envoyé trois fois chercher des secours à la Martinique ; que leurs forts sont presque totalement dégarnis ; que les anglais ayant établi une batterie de trois mortiers sur une montagne d'où ils bombardeient la Pointe-à-Pitre, les français, après deux attaques infructueuses, ont emporté ce poste d'assaut à une troisième attaque. Sans autres armes que leurs épées, ayant surpris les anglais dans le sommeil à environ deux heures du matin, ils ont tué tout ce qu'ils ont trouvé, & jetté les mortiers au bas de la montagne. Ils sont devenus ainsi maîtres de la Pointe-à-Pitre.

Quatre jours avant le départ de ces passagers, il étoit arrivé à la Martinique un bâtiment portant six cents blessés, presque tous dans le dos. Deux frégates qu'ils ont rencontrées en sortant du Fort-Royal portoient un égal nombre de blessés à Saint-Pierre.

ANGLÈTERRE.

De Londres, le 4 septembre

L'invasion de l'Espagne par les français a jetté l'épouvante parmi les politiques & les commerçans de l'Angleterre ; ils s'accordent à regarder la prise des ports de la mer de Biscaye comme le coup le plus mortel qu'il fut possible de porter au commerce britannique. Ce commerce en souffrira, disent-ils, non pas tant en raison de l'interruption de nos relations avec l'Espagne, quoiqu'elles fussent très-considérables, que par la facilité qu'auront les vaisseaux armés de la France d'enlever nos bâtimens marchands, dont la plupart prennent la route de la baye de Biscaye.

Des nouvelles reçues ici de Madrid, par le colonel Trachlaer, qui en arrive, portent que la cour y est dans une consternation extrême. Rien n'égale la terreur qu'y répandent les succès des armées républicaines ; elle est portée au point, qu'on n'oteroit pas de la tête des espagnols qu'il suffiroit d'un décret de la convention pour faire voler deux armées françaises aux portes de Madrid.

La situation infiniment précaire où se trouvent nos nouvelles conquêtes aux Indes Occidentales, agite singu-

lièrement nos négocians aux isles. Pitt avoit présenté la perspective de ces conquêtes comme le grand motif de la continuation de la guerre : mais ce que ce ministre & ses adhérens n'avoient prévu, & ce qui les fait trembler aujourd'hui, c'est la crainte trop fondée que l'esprit d'indépendance & l'amour de la liberté qui s'est généralement répandu dans les colonies conquises, ne s'étende rapidement dans nos propres colonies. Les choses en sont venues au point, que plusieurs propriétaires à la Jamaïque songent déjà à vendre leurs possessions pour se retirer dans les Etats-Unis. Certes, la politique de Pitt se trouve ici en défaut : il vouloit par l'appât de ces conquêtes ranger de son côté tous les commerçans des isles ; mais ceux-ci commencent à ne vouloir plus être les dupes de sa politique astucieuse.

Les mesures sévères prises par le ministère, ont comprimé jusqu'ici le mécontentement général ; mais il sent qu'il a besoin de quelque action d'éclat pour enchaîner l'inquiétude générale qui se montre par-tout. Les comités ne se sont point assemblés comme autrefois, pour demander un changement de ministère : le peuple se borne à demander la paix avec beaucoup d'instance ; mais la suspension de l'acte d'*habéas corpus* n'a pas encore produit ces vives réclamations qu'on auroit entendues dans toute autre tems. Un papier anglais dit que cette sorte de stupeur annonce combien le peuple est plus façonné à l'esclave qu'il ne l'étoit auparavant.

B E L G I Q U E.

De Bruxelles, le 6 vendémiaire, (27 septembre, vieux style).

L'armée du général Jourdan poursuit sa marche triomphante, pendant que les Autrichiens se retirent avec une précipitation incroyable. Déjà les républicains sont entrés à Juliers, & ont effectué le passage de la Roëre, rivière qui avoit arrêté le traître Dumouriez. Tout annonce que les satellites de l'Autriche seront bientôt obligés de passer le Rhin ; l'on annonce même par des déserteurs, que tous les magasins s'évacuent précipitamment à Cologne, & qu'on les envoie en toute diligence en Allemagne.

Les François se sont emparés, au-dessus d'Aix-la-Chapelle, d'un parc d'artillerie considérable que l'on a ramené à Liège. Cette dernière ville est un passage continuel d'équipages militaires, de prisonniers & de déserteurs qui ne cessent d'y arriver. Les triomphes des armées françaises ont été célébrés dans cette ville avec la plus grande allégresse.

La générosité républicaine a oublié les indignes traitemens dont les habitans d'Aix-la-Chapelle se sont rendus coupables lors de la défaite d'Althenoven, en maltraitant les blessés français. L'ordre le plus parfait a été observé dans cette nouvelle conquête ; la ville a été imposée à une contribution assez considérable : la statue du despote Charlemagne, premier empereur d'occident, a été abattue à l'arrivée des républicains.

Voici un nouveau trait de la générosité républicaine, qui apprendra aux détracteurs de la nation française à connoître les principes d'humanité qui la dirigent actuellement. La majeure partie des habitans de la province de Limbourg, connus de tems immémorial par un attachement fanatique pour la maison d'Autriche, s'étoient ar-

més & joints à l'armée autrichienne pour défendre les positions de la Meuse. Après l'expulsion de l'ennemi de ces postes, & l'entrée triomphante de Jourdan dans Limbourg, aucuns désordres n'y ont été commis, & les Liégeois ont reçu défense de se rendre dans cette province, dans la crainte qu'ils n'y commettent par amertume quelques excès.

L'imagination la plus atroce peut à peine se former d'idées des horreurs commises par les Autrichiens dans la retraite. Le faubourg d'Armercœur a été incendié, même qu'un grand nombre d'habitations de particuliers paisibles, dont plusieurs ont été massacrés.

Le service des charrois & de l'artillerie des armées de la république demandant une grande quantité de chevaux & les réquisitions n'y ayant pas assez abondamment pour les chevaux de nécessité de cette ville ont été tirés sort ce matin ; le vingtième est destiné aux besoins des armées françaises.

Voici une proclamation publiée aujourd'hui.

P R O C L A M A T I O N.

Le général de division Ferrand, commandant en chef à Bruxelles et arrondissement.

Requerrons & ordonnons aux membres du magistrat de Bruxelles & de sa cure, de nous faire remettre sous leurs yeux tous les outils, tels que pelles, pioches, hachoirs, haches, scies & autres outils qu'exigent les travaux d'un siège, lesquels seront rassemblés dans un lieu qu'indiquera le magistrat, ainsi que des cordages pour prolonger d'artillerie.

Ils enjoindront aux habitans de se conformer au présent ordre, sous peine d'être traités comme ennemis de la république française.

Etoit signé FERRAND.

En conséquence de la proclamation ci-dessus, le magistrat de la ville de Bruxelles requiert & enjoint aux habitans de la ville & de sa banlieue, & notamment aux négocians, détaillans & autres, de se conformer à la réquisition qui précède, malgré toute autre qui pourroit être déjà faite sur cet objet, de s'y conformer en tout point & de remettre au couvent des Carmes-Chaussés, de *Grands-Carmes*, les objets sus-énoncés, desquels il leur sera délivré un reçu, & par ce moyen éviter la peine d'être traités comme ennemis de la république française.

Bruxelles, ce 5 vendémiaire, 3^e année républicaine.

Vu bon par nous général-commandant à Bruxelles.

Signé, FERRAND.

T R I B U N A L R É V O L U T I O N N A I R E.

S A L L E D E L A L I B E R T É.

Du 11 vendémiaire.

E. Lacombe, 37 ans, né à Cour-lès-Bonne, dép. de Doubs, ex-curé de Quingey, & ex-administrateur du département du Doubs, convaincu d'avoir tenu dans la société populaire de Quingey, vers la fin de juin 1793, des discours tendans au fédéralisme ; mais ne les ayant pas tenus avec des intentions contre-révolutionnaires, a été acquitté & mis en liberté.

E. P. Lamolere fils, 41 ans, né à Marbois, district de Dun-sur-Loire, cultivateur à Sant-Christophe, accusé, mais non convaincu, de manœuvres pratiquées à Nogent-le-Rotrou, tendantes à corrompre les citoyens, à l'effet de faire nommer des électeurs suspects d'incivisme, par le moyen d'une liste délivrée à plusieurs votans, &c., a été acquitté; il restera détenu comme suspect.

SALLE ÉGALITÉ.

Du même jour.

E. P. Achin-Courbeville, 44 ans, né à Orléans, capitaine de gendarmerie nationale à Dun-sur-Loire, accusé d'avoir excité des troubles à Dreux, d'avoir exercé des violences envers les citoyens; d'avoir cherché à occasionner la disette; d'avoir secondé les projets de Capet & des fédéralistes, ces faits n'étant pas constans, a été acquitté & mis en liberté.

CONVENTION NATIONALE.

Présidence d'ANDRÉ DUMONT.

Théophile Berlier, représentant du peuple dans les départemens du Nord et du Pas-de-Calais, au président de convention nationale.

A Saint-Omer, le 4 vendémiaire, l'an troisième de la république française une & indivisible.

CITOYEN-PRÉSIDENT,

Le nouveau complot que la convention nationale vient de déjouer, a été vu avec horreur dans les départemens que je parcours.

Non, ce n'est pas Marseille, ce n'est pas une section du peuple français qui a pu se souiller d'un tel crime: il est l'ouvrage de quelques meneurs perfides qui trouveront, comme tous leurs semblables, le châtement que la justice nationale réserve aux traitres & aux conspirateurs. De tels attentats ne sont point à craindre ici: la convention nationale y est vénérée & chérie; c'est le centre unique, c'est le point de ralliement universellement reconnu. Tu peux, citoyen-président, en donner l'assurance à nos collègues. L'on veut fortement dans ces contrées le regne de la justice & le maintien du gouvernement révolutionnaire, qui n'en est pas l'ennemi.

Le peuple entier sait qu'au milieu de la tourmente, l'exercice de sa souveraineté doit être délégué à un centre actif; mais il abhorre l'arbitraire qui, dans ce pays surtout, fit tant de ravage. Une seule chose étoit à craindre, c'étoit la répétition; mais j'obtiens tous les jours des résultats heureux: il n'y aura point de contre-partie toujours funeste à la tranquillité & à la liberté publique; il n'y aura que le crime de poursuivi: l'erreur est déjà pardonnée; & ceux qui ne passeront les limites que par excès de zèle, ne seront pas proscrits par leurs frères.

Je lis dans les journaux, qu'en plusieurs points de la république, l'aristocratie relève la tête: ne prendroit-on pas pour le réveil de ce monstre, la sérénité universelle ramenée par le regne de la justice? Voilà du moins tout ce que j'apprends dans les deux départemens dont j'ai parcouru la majeure partie. Le 9 thermidor est véritablement une nouvelle ère pour eux: on y retrouve tout le feu patriotique & tout l'enthousiasme du 14 juillet 1789; il n'y

a que quelques petits tyrans qui n'y trouvent pas leur compte; mais la liberté n'y perd rien.

La partie maritime du Nord n'est pourtant pas tout-à-fait dégagée de superstition; c'est un mal auquel j'espère apporter remède. Tout ira bien d'ailleurs dans le Nord de la république; & si la révolution y compte des prosélytes modernes, les vrais vétérans n'y perdront pas leur rang.

Salut & fraternité.

Signé, BERLIER.

N. B. Dans la séance du 28 fructidor, la convention, sur un rapport fait au nom du comité d'agriculture & des arts, a rendu un décret conçu en ces termes:

1. Il est défendu aux particuliers d'introduire leurs porcs dans les forêts nationales, jusqu'au 1^{er} frumaire. Les porcs pris en contravention seront confisqués.

2. Sont exceptés de cette disposition les bois nationaux dans lesquels il ne se trouve point de hêtres; les porcs peuvent y être admis cette année comme les précédentes.

3. Les autorités constituées ne pourront faire aucune adjudication de glandée ni de fainée dans les forêts nationales: celles qui auroient pu être faites avant la promulgation du présent décret, sont nulles & non-avenues.

4. Les propriétaires ou possesseurs de hêtres seront tenus de déclarer à leur municipalité, avant le 20 du mois vendémiaire, qu'ils sont dans l'intention d'en ramasser le fruit, pour être converti en huile. A défaut de déclaration, la municipalité fera proclamer qu'il est libre à tout particulier de ramasser le fruit desdits arbres.

5. Les administrations de district sont autorisées à fournir sans prix de location, à ceux qui auront de la faine à serrer, les emplacements convenables qui se trouveront dans les bâtimens nationaux à leur disposition.

6. La faine des forêts nationales, qui ne pourra être ramassée par des particuliers, le sera, pour le compte de la nation, par les soins des administrateurs des districts & des municipalités.

7. La commission d'agriculture & des arts prendra toutes les autres mesures nécessaires pour que la faine de la récolte de cette année soit exactement ramassée & convertie en huile.

Séance du 11 vendémiaire.

Des membres d'une société populaire d'Ussel, département de la Corrèze, ont feuilleté les ouvrages du philosophe Rousseau, pour chercher une maxime qui convint à leur vues: ils en ont trouvé une qui est conçue à-peu-près en ces termes: « Le patriotisme & l'humanité sont deux vertus incompatibles; le législateur qui les voudra toutes deux, n'obtiendra ni l'une ni l'autre, &c. ». Entendrez-vous les conséquences que les auteurs de cette adresse font sortir de cette maxime, on remarque celle-ci; c'est que la liberté de la presse est destructive de l'esprit révolutionnaire, & ne favorise que l'aristocratie. — Clauzel demande que la convention se hâte d'improver cette adresse exécrationnelle. — Un autre membre observe qu'en supposant que la maxime soit de Rousseau, ce seroit faire injure à ce grand-homme que d'adopter & de transporter dans la pratique des erreurs qui pouvoient être dans sa tête, mais que certainement son cœur désavouoit.

Un autre membre s'élève contre la partialité révoltante du comité de correspondance, qui, chaque matin, pro-

venue à la convention peu nombreuse des adresses sanguinaires ou absurdes, dont il a fait le triage, & dont quelques membres tâchent d'obtenir furtivement l'insertion au bulletin pour égarer l'opinion publique.

Thibaudeau pense aussi que la convention ne doit pas laisser cette opinion en proie aux agitateurs; il demande que les comités de salut public de sûreté générale & de législation soient chargés de rédiger un projet d'adresse au peuple français.

Un membre propose le renouvellement du comité de correspondance; & il reproche à Veau, l'un des membres de ce comité, d'avoir osé dire, lors du décret lancé contre le tyran Robespierre, que la convention vouloit faire la contre-révolution.

La proposition de Thibaudeau est décrétée: le trois comités présenteront un projet d'adresse.

La section de la Cité défile en masse devant la convention: elle expose que la salle de ses séances, qui servoit aussi à la société populaire, dite club Electoral, a été presque démolie avec une activité qui tient de la fureur. La section sollicite un prompt rapport à cet égard, & demande aussi l'échange de plusieurs de nos freres faits prisonniers au Quesnoy. — Renvoyé aux comités de salut public, des domaines & des secours.

Laloi, au nom du comité de salut public, donne lecture de plusieurs dépêches.

Les représentans du peuple près l'armée du Rhin écrivent, du 5^e jour des sans-culotides, que l'ennemi, à la suite de tentatives multipliées, est parvenu à s'emparer du poste de Kaiserlautern: il a trouvé une résistance terrible; l'un de ses régimens a été réduit à deux compagnies, & plusieurs de ses compagnies n'ont plus que cinq à six hommes chacune. Nos troupes se sont repliées sur Stripstadt: elles se battent depuis trois jours, par un temps affreux & des pluies continuelles. — Des ordres ont été donnés pour que le poste important de Kaiserlautern soit repris sans délai par les braves défenseurs de la patrie.

Les Autrichiens & Piémontais avoient imaginé de dérouter, avec 12 mille hommes & 50 pièces d'artillerie, la droite de l'armée d'Italie, & de porter la guerre à Gènes, après s'être emparés de Savone: heureusement la bayonnette républicaine a déconcerté ce projet que devoit seconder les flottes réunies d'Angleterre & d'Espagne. Salicetti, Albitte, Ribes & Turreau, représentans du peuple près l'armée d'Italie, & le général en chef de cette armée, écrivent, en date du 2 vendémiaire, que nos intrépides freres d'armes ont célébré la cinquième sans-culotide d'une manière digne de la république, en s'emparant du fort St-Jacques situé sur la partie de l'Appennin qui sépare la forteresse de Savone de celle de Final: ils ont pris aussi le château de Passario, & le poste important de Chiero où l'ennemi avoit rassemblé ses forces & s'étoit retranché avec soin. La perte des esclaves est d'environ mille hommes, tués, blessés & prisonniers. Nous comptons de notre côté 80 tués & autant de blessés. L'ennemi nous a laissé des magasins de quoi nourrir l'armée pendant un mois.

L'armée de Sambre & Meuse ne cesse de cueillir des lauriers; elle s'est emparée des postes de Tukeim & Stockeim. L'ennemi a été chassé des bois d'Aix-la-Chapelle,

& a perdu plus de 800 hommes sur les hauteurs qui dominent cette ville. Notre perte consiste en 15 tués & 123 blessés. Notre artillerie a montré sa supériorité ordinaire. Les magistrats d'Aix-la-Chapelle en ont apporté les clefs aux représentans du peuple.

Maëstricht est investi & serré de très-près. Nous nous sommes emparés de quinze bateaux chargés de farine & d'avoine, estimés un million. Un autre bateau, qui transportoit des canons & des mortiers, a été coulé bas. On a trouvé à Aix-la-Chapelle quinze pièces de bronze qui seront transportées en France pour être refondues.

La liste des prises faites récemment sur les marines anglaise, hollandaise & espagnole, comprend trente bâtimens enlevés & amenés dans nos ports, & neuf coulés bas. La plupart de ces bâtimens, d'un port très-considérable, avoient de riches cargaisons.

On applaudit vivement à la lecture de ces dépêches qui seront insérées au bulletin.

La section du Contrat-Social demande l'élargissement de plusieurs peres de famille qu'elle dit avoir été accusés fausement d'intelligences criminelles avec la commune du 9 thermidor: elle déclare que l'individu qui a accusé ces citoyens, le nommé Robert, membre du comité révolutionnaire, étoit, dans la nuit du 9, pour que la section se réunît à la commune rebelle. Les citoyens de la section du Contrat-Social jurent de ne connoître d'autre point de ralliement que la représentation nationale, & votent l'anéantissement des intriguans & des traîtres. — Cette adresse est renvoyée au comité de sûreté générale: Amar annonce que ce comité fera incessamment un rapport sur les agitateurs qui manœuvroient pour la commune rebelle dans diverses sections de Paris.

Les sections du Muséum & Révolutionnaire se présentent en masse: elles s'élèvent contre les hommes de sang, les scélérats qui regrettent le tyran & voudroient ébranler la fidélité, la loyauté des citoyens: elles pensent que le salut de la patrie est dans la restauration des droits du peuple, dans la réunion de tous les bons citoyens: elles regardent les réquisitions & préhensions sur les denrées de nécessité première, comme incompatibles avec la facilité des approvisionnemens: elles adhèrent à l'adresse présentée hier par la société populaire séante dans la salle ci-devant électorale, ainsi qu'à celle de la section du Panthéon-François, présentée le 1^{er} sans-culotide: elles improuvent l'adresse de Dijon, qui leur a été envoyée par la société des Jacobins de Paris, comme tendante à l'avilissement de la représentation nationale, au renversement des principes éternels de justice, & au rétablissement du régime de la terreur: elles ne pensent pas que, pour comprimer l'aristocratie, il faille égorger les hommes, sans savoir s'ils sont coupables: elles demandent deux assemblées de sections par décade: elles jurent de servir de rempart à la convention nationale. — Cette adresse, souvent applaudie, est renvoyée aux trois comités.

Une députation de la majorité des sections de Paris vient demander le rapport du décret qui a réduit les assemblées de sections à une par décade, & le rétablissement de l'assemblée du quintidi. — Renvoyé aux comités.